

TARIFS EMA 2025– 2026

La redevance annuelle est fractionnée en 10 échéances.

* tarif « jeune » = mineur et étudiant ou demandeur d'emploi de moins de 25 ans

* Tarif « adulte » = 25 ans et +

L'EMA assure un minimum de 32 séances annuelles pour un calendrier scolaire comptant au maximum 36 semaines. En cas d'inscription en cours d'année la redevance annuelle est proratisée en fonction du mois du 1^{er} cours. Après une période d'essai facturée ne pouvant excéder 4 séances, l'engagement devient annuel et l'ensemble de la redevance annuelle est due.

Les échéances sont facturées de septembre à juin, tous les deux mois.

Période 1 = échéances sept. + oct. | période 2 = nov. + déc. | période 3 = janv. + fév. | période 4 = mars + avril | période 5 = mai + juin

Cours et activités	Montant de l'échéance			
	Habitant CC CVV		Extérieur CC CVV	
PARCOURS SENSIBILISATION MUSICALE	Jeune		Jeune	
Atelier « éveil » (3 – 5 ans) ou « initiation » (à partir de 6 - 7 ans) durée 1h / semaine	16.00		19.20	
Atelier initiation + découverte instrumentale 1h + 30 min / semaine	24.00		28.80	
Découverte instrumentale seule 30 min / semaine	16.00		19.20	
COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT ou de CHANT « Parcours musicien »	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
1 inscrit par foyer	69		82.80	
2 inscrits par foyer (1 ^{er} inscrit en parcours musicien ou sensibilisation)	55.20	82.80	66.24	99.36
3 inscrits par foyer, et plus (1 ^e et 2 ^{ème} inscrit en parcours musicien ou sensibilisation)	48.30		57.96	
Location instrument	11.00	13.20	13.20	15.84
<p>Une inscription en cours individuel d'instrument (ou de chant) = facturation d'1 parcours musicien. Une inscription en cours individuels à deux d'instruments différents (ou chant + instrument) = facturation de 2 parcours musicien. Etc...</p> <p style="text-align: center;">« Parcours musicien » =</p> <p style="text-align: center;">(cours hebdomadaires) (CF règlement intérieur de l'EMA – disponible sur notre site internet http://cc-cvv.fr/ema)</p> <p style="text-align: center;">- 30 ou 45 de cours individuel d'instrument (ou de chant) - selon âge et/ou niveau</p> <p style="text-align: center;">- 1h ou 1h30 de formation musicale en cours collectif ou formation musicale intégrée au cours individuel d'instrument, selon âge et/ou niveau</p> <p style="text-align: center;">- accès illimité à tous les ateliers de pratique collective instrumentale ou vocale musique (orchestre, musiques actuelles, chorale)</p>				
ATELIERS ou COURS COLLECTIFS Orchestre, musiques actuelles, chorale enfant / dessin – arts graphiques / théâtre	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
30 min / semaine	08.00	9.60	9.60	11.52
1 h / semaine	16.00	19.20	19.20	23.04
1 h 30 / semaine	24.00	28.80	28.80	34.56
2h / semaine	32.00	38.40	38.40	46.08
<i>Les ateliers peuvent-être proposés avec des formats variables (durée et fréquence), la redevance est déterminée au prorata.</i>				
Chorale « ado - adulte » 1h30 / semaine	16.00		19.20	
AUTRES PRESTATIONS (tarif spéciaux)	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
Coaching de groupe 7 séances de 1h30 = facturation de 2 échéances	20.00	24.00	24.00	28.80
Préparation option musique BAC 10 séances de 2h = facturation de 3 échéances	20.00		24.00	
Essai instrument 3 cours individuels de 30 minutes = facturation d'1 échéances	30.00	36.00	36.00	43.20

Barème d'abattement selon ressources du foyer - Pour habitants de la C.C. CVV uniquement

Revenu fiscal de référence / part	< 5 630 €	5 631 à 6 332 €	6 333 à 7 036 €	7 037 à 7 742 €	7 743 à 8 445 €	> 8 445 €
Abattement sur tarif	50 %	40 %	30 %	20 %	10 %	0 %